

Le Mot du Maire





Bonjour à toutes et à tous, Que le temps semble bien long avec ce maudit Covid! On peut dire que nous nous adaptons, pas que nous nous habituons. La cohabitation reste toutefois lourde à supporter. Par contre, une chose me gêne sur laquelle je veux

donner mon avis, sans chercher à convaincre ceux qui pensent le contraire : j'ai du mal à comprendre ceux qui refusent toujours de se faire vacciner, alors qu'il est démontré statistiquement que plus de 80 % des hospitalisations actuelles concernant le Covid sont liées à des personnes non vaccinées. Mais il est également prouvé que des personnes sont décédées par manque de suivi ou de traitement au niveau des hôpitaux suite à l'occupation des lits par des malades du Covid. C'est dur à dire, mais je n'en pense pas moins et j'en resterai là !... Notre souhait est malgré tout de sortir au plus vite de ces différents protocoles pesants, changeant au quotidien et manquant parfois de cohérence au niveau de l'utilisation des salles communales, des différentes activités associatives, des réunions municipales, de la vie à l'école et au restaurant scolaire. Comme c'était simple avant et comme on était heureux! Notre vie n'est plus la même.

Pendant ce temps, même si l'activité municipale a été bien ralentie, nous pouvons affirmer qu'elle est repartie de plus belle avec un regain de réunions comme aux plus beaux jours! Le temps passé pour l'urbanisme a été décuplé. Pas un jour sans documents à traiter à ce niveau. Les achats de terrains pour construire ou de maisons existantes occupent notre quotidien. Les effets du confinement, la contrainte du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'attractivité de notre petit village et de ses nombreux services nécessaires à une qualité de vie à la campagne attisent les convoitises des urbains. Il reste à nos différentes structures à s'adapter, suivre le rythme, voire à anticiper sur un futur proche.

La principale réalisation pour l'année 2021 a été la restauration totale du bâtiment de la mairie qui nécessitait un relooking. Toiture et façade ont précédé le remplacement de menuiseries hors d'usage qui ont hérité d'une peinture couleur rouge basque qui en a peut-être surpris quelques-uns mais qui était un choix bien délibéré du Conseil Municipal.

Parallèlement à ces travaux effectués sur l'été pour ne pas prendre de risques avec la proximité de l'école maternelle, l'équipe municipale a travaillé sur l'utilisation du lot communal de la zone d'activités des Jonctarias. Nous vous tiendrons bien sûr au courant de l'évolution de ce dossier qui sera définitif dans quelques temps. Le remplissage de la zone constructible de la Pierre Plantée se poursuit. Plusieurs lots sont déjà acquis et les premiers travaux commencés. Après l'achat d'une parcelle par la commune, l'assainissement sera mis en place pour rejoindre le réseau collectif route de Brantôme. Une réflexion reste à mener sur l'extension de l'éclairage public route du Bordiérage. Le dossier « fil rouge » reste bien sûr l'étude du bourg que l'on peut intituler « Lisle demain » car il nous concerne tous. Vous serez très prochainement conviés à une réunion publique, plusieurs fois repoussée à cause du Covid, et qui vous mettra au cœur du projet par la remontée de vos idées, de vos remarques, de vos suggestions. Il sera temps de faire preuve d'imagination, mais aussi de réflexion et de réalisme afin de réunir fonctionnalité, embellissement, circulation, sécurisation, stationnement, attractivité. Nous vous attendrons. Ce dossier s'étalera sur plusieurs années pour le finaliser, le financier, le réaliser. Il pourra certainement être mené en parallèle avec l'aménagement du site du camping et de la baignade dont une première esquisse nous a été présentée il y a peu de temps. La fin de l'année 2021 et l'année 2022, ne seront pas de trop pour présenter un dossier sérieux et solliciter les aides indispensables pour 2023 et les années suivantes selon le nombre de tranches retenues.

L'an prochain pourrait être réservé à une remise en état de certains de nos bâtiments communaux, très nombreux sur notre bourg, à la réalisation d'un préau à l'école maternelle attendu depuis des années, à un possible transfert de la bibliothèque, à l'achat d'une épareuse, l'actuelle étant quasiment obsolète. Le logiciel cimetière devra également être mis en place. Nous sommes sûrs de ne pas manquer

de projets mais nous ferons en fonction de nos moyens comme nous l'avons toujours fait jusqu'à présent.





Notre voirie mérite d'être suivie. Un diagnostic a été effectué par la CCPR. Devant l'état de nos routes, il nous faudra sans aucun doute être patients et établir des priorités. De nombreux hameaux sur la commune se plaignent de la vitesse des véhicules. Nous devons mener une réflexion commune qui débouchera certainement sur des aménagements à mettre rapidement en place.

Fin 2021 ou début de 2022, nous assisterons à l'installation des Points d'Apport Volontaire (ou PAV), pour la collecte des ordures ménagères et autres par le SMD3. Au vu de l'écho revenant d'autres communes, nous ne naviguerons pas sur un long fleuve tranquille. Mais encore une fois, laissons au temps le temps, et essayons d'avancer sereinement sur ces futures implantations, beaucoup moins nombreuses que celles existantes. A nouveau il faudra nous adapter!

Autour du 15 novembre 2021 le nouveau PLUi sera applicable. Le confinement et la non validation dans un premier temps par certaines communes de la CCPR, nous ont donné un délai supplémentaire qui a permis de conserver pour quelque temps des terrains constructibles qui n'étaient plus programmés comme tels. Pas mal de propriétaires ont su profiter de cette opportunité faisant exploser les demandes de certificats d'urbanisme (84), de permis de construire (13) et de déclarations préalables (15) sur notre commune. Il s'agit en fait d'un PLUih, Plan Local d'Urbanisme intercommunal concernant également l'habitat. La CCPR est en train de recenser les logements vacants dans les différentes communes. Il est important de faire le point sur cette vacance et d'y remédier. De plus, le SDE24 (Syndicat d'Electrification), associé avec la communauté de communes va aider les collectivités à améliorer la qualité des logements communaux à la location, du point de vue énergétique (aide au niveau du diagnostic). L'Etat, de son côté, a lancé le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique), qui peut nous aider mais on ne sait pas très bien encore dans quelles mesures financières. Enfin nous devons rappeler qu'il existe également des aides pour les particuliers au niveau des travaux dans leur maison, soit en tant que propriétaires occupants, soit en tant que propriétaires bailleurs. Il s'agit du PIG (Programme d'Intérêt Général) pour lequel un service fonctionne au sein de la CCPR. Dans la mesure où le nombre de terrains à construire va forcément être revu à la baisse, il faudra bien restaurer l'existant.

Le Covid a mis à mal nos associations qui ont souffert du manque d'activité, du report des manifestations habituelles qui permettaient de se retrouver dans la convivialité. La reprise risque d'être dure. Il va falloir se soutenir,

Equipe de rédaction :

Suzy Heselton, Patricia Davila, Nicole Penine, Bruno Limerat & Joël Constant avec la participation de Michèle Dudon s'encourager, être patient dans la remise en route, chercher de nouvelles personnes, de nouvelles idées. Nous devons absolument retrouver notre niveau d'avant, voire l'améliorer. Nous avons besoin de toutes les lisloises, de tous les lislois, nous avons besoin de vous. Les associations représentent l'attractivité et le dynamisme de notre commune. Nous devons, entre autres, retrouver notre fête locale qui nous a tant manqué en rappelant qu'il s'agissait jusqu'alors d'une des fêtes les plus huppées et renommées de tous les environs. Qu'elle reste surtout à ce niveau. Pour toutes les associations nous serons là pour vous soutenir ainsi que, bien sûr, notre association, nouvellement relancée : "Foires et marchés" qui a tenu le challenge de réanimer un marché hebdomadaire, et a permis d'animer déjà plusieurs manifestations, à la plus grande joie de la population, selon les nombreux retours positifs.

Je voudrais terminer ce mot pour dire tous les progrès que nous avons réalisés au niveau de la communication. Depuis les panneaux de village, l'agenda, le bulletin municipal, nous sommes arrivés à un site performant avec une communication par mail au niveau de la population. Le Covid et la récupération des données personnelles de chacun, nous ont permis d'arriver à ce résultat. Si actuellement vous ne recevez aucune information municipale dans le temps, c'est qu'il nous manque vos coordonnées. Communiquez nous les, si vous le désirez.

L'hiver arrive, les fêtes de fin d'année seront bientôt là. Souhaitons les passer dans la normalité. Espérons retrouver le moment convivial des vœux le 9 janvier, ainsi que le repas des aînés en début d'année 2022,

A bientôt.
Bonne santé à tous.
Le Maire,
Joël Constant



SOMMAIRE : Dans cette édition :

Le mot du maire	Pages 2 & 3
Réunions du conseil municipal	Pages 4 & 5
Communauté de Communes du Périgord Ribéracois	Pages 6 & 7
Enfance & Jeunesse	Pages 8 & 9
Actualités Communales du Moment	Pages 10 & 11
Notre Patrimoine / Il Etait Une Fois Lisle	Pages 12 & 13
Restauration des bâtiments Communaux dont Mairie	Pages 14 & 15
La Vie Associative	Pages 16 à 24
Renseignements Utiles	Page 25
Nouveautés à Lisle	Page 26 & 27
Numéros de Téléphone des Services	Page 28
Les Echos du Bullidour	Page 29
Informations Diverses	Pages 30 & 31
La Journée du Patrimoine	Page 32

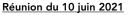
Réunions du Conseil Municipal



Les procès verbaux de toutes les réunions sont disponibles en mairie si vous souhaitez les lire en entier. Un compte rendu sommaire est affiché sur les panneaux communaux après chaque séance.

Réunion du 6 mai 2021

- + Choix d'une banque pour les emprunts relatifs aux travaux du bâtiment de la mairie
- + Création d'un poste de stagiaire adjoint technique
- Renoncement par la commune d'un emplacement réservé Route du Venat
- Protocole et organisation des élections régionales et départementales
- Accord du conseil pour une demande du gérant du Bistrot communal quant à l'utilisation de 3
 places de parking en bas de la Place des Banquettes pour une terrasse d'été. Refus de sa
 demande pour une exonération de loyers supplémentaires pour les raisons de fermeture à cause
 du COVID (demandes pour les mois précédents accordées)
- ◆ La commission « Développement Durable » de la CCPR demande des référents pour le projet d'un vélo-route. Bruno Limerat, et sa suppléante Suzanne Heselton, ont été désignés
- → Délibération sur les Points d'Apport Volontaire SMD3, validation des conventions entre le SMD3, la commune et 2 propriétaires. 2 autres points sont à l'étude
- Divers : programmation d'une journée citoyenne (site de la baignade) ; décision à prendre par le comité des fêtes pour une manifestation pour le 14 juillet (COVID) ; organisation du festival « Lisle Sauvage ».



- Renouvellement accordé pour la location de la licence IV communale au camping
- + Accord pour le renouvellement de la ligne de trésorerie
- Mise à jour de la délibération concernant les heures supplémentaires du secrétariat
- ♦ Création d'emplois saisonniers pour les surveillants de baignade de l'été
- Correction sur la délibération relative à l'achat d'une parcelle sur le lotissement de la Pierre Plantée
- Réponses aux remarques apportées par le Préfet sur nos propositions par rapport au PI Ui
- Planning des permanences pour les élections départementales et régionales
- Décisions relatives au COVID sur les festivités organisées par les associations dans la commune
- → Motion Hurcule (EDF)
- Restaurateurs ambulants sur le site de la baignade pendant l'été
- Changement des horaires des agents communaux et horaires en périodes caniquaires
- Présentation d'un avant-projet élaboré par l'entreprise Serra Paysages pour la revalorisation du site de la baignade
- → Divers : demande d'un permis de construire pour un « Tiny House » sur un lotissement en centre bourg ; caravane installée sur le lieu-dit Les Champs sans autorisation ; demande d'accessibilité à une fontaine à la Martinie dans un champ privé ; location d'un photocopieur couleur pour les écoles ; réflexion sur la participation financière d'une Maison de Garde intercommunale ; point sur le nouveau marché hebdomadaire du dimanche ; accord du conseil pour la participation à des travaux de voirie demandée par un habitant.





cérémonie, très restreinte, du 18 juin



La cérémonie du 11 novembre avec la participation d'enfants lislois et le jeune portedrapeau Léo Brudy à la trompette avec son interprétation de la Marseillaise.



La zone constructible à la Pierre Plantée. Les premières maisons sortent actuellement de terre.



Le lot au fond de la ZAE des Jonctarias récemment re-vendu à la commune. Travaux de suppression des merlons par l'entreprise lisloise SLTP.



Réunions du Conseil Municipal



Réunion du 22 juillet 2021

- + Décisions modificatives sur le budget principal en investissement et en fonctionnement pour les travaux du bâtiment de la mairie
- + Une mise à jour du tableau de 2017 des effectifs des agents communaux est adoptée par le conseil
- Renouvellement d'un contrat en CDD d'un agent accepté par les élus
- Une participation financière à la maison médicale de garde intercommunale ne sera pas appliquée aux communes ayant déjà une maison médicale
- ◆ La Journée Européenne du Patrimoine est organisée à Lisle par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)
- ◆ Projet de l'unité de compostage : la commune a un besoin urgent d'un lieu de stockage pour ses déchets verts
- ◆ Opération menée par le Département pour les panneaux de villages en langue occitane. 4 panneaux seront installés
- Point sur le dossier « étude du bourg »
- ◆ Organisation d'une formation « certiphyto » sur l'usage des produits non dangereux
- Lecture du courrier d'un conseiller municipal délégué
- ♦ Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Rural Sauvage
- → Divers : point sur la trésorerie ; SDE24 bilan énergétique des bâtiments communaux ; SMD3 collecte des masques usés et emplacements des PAV (nouveaux conteneurs) ; extension du réseau pour la construction de 3 maisons ; travaux du bâtiment de la mairie ; lavoir au Bournat ; sanitaires de la baignade ; marchés gourmands d'été annulés.

Réunion du 9 septembre 2021

- Démission de sa fonction d'un conseiller municipal délégué restant conseiller municipal. Modification de présidences de commissions
- + Occupation du domaine public par ENEDIS & France Télécom. Acceptation des redevances
- ♦ Encaissement d'un chèque de Groupama pour un sinistre sur un véhicule communal
- ◆ Délibération portant désaffection et aliénation de chemins ruraux suite à l'enquête publique
- + Convention avec un particulier pour l'extension du réseau électrique public pour la construction de nouvelles maisons
- ◆ Délibération sur un devis pour l'extension de l'éclairage public au Bordiérage
- → ZAE Jonctarias : terrain non-développé par l'entreprise propriétaire, accord du conseil pour l'achat de cette parcelle par l'ADTP (droit de préemption cédé)
- → Demande de la SAUR pour les réseaux à rénover
- Divers: Contrat de Relance et de Transition Ecologique (Etat); CCPR achats groupés pour les défibrillateurs; contrôle sanitaire site de la baignade; rénovation en urgence d'un appartement communal; la gendarmerie relance la commune pour adhérer à la participation citoyenne; le contrat assainissement arrive à terme, à renouveler; vols au cimetière signalés; offre d'un grand sapin par un particulier pour Noël; accord du conseil pour la Fête de la Rentrée; les subventions aux associations sont en cours de versement; trésorerie de la commune; chiffrage des projets des commissions pour le budget 2022; l'association de la chasse cherche un local; pot de départ et d'arrivée de commerçants; peinture des passages piétons; un poteau incendie signalé pour réparation; notification des incidents de la gendarmerie à la mairie

Réunion du 14 octobre 2021

- + Retour favorable du centre de gestion sur le régime indemnitaire des agents communaux (montant de base et absences)
- + Décision modificative sur le budget pour les admissions en non-valeur et provision des créances
- Amortissement de 521,74€ sur un an d'un foyer d'éclairage public en 2022
- Réflexion sur les tarifs de la cantine scolaire, étude à faire sur le coût de revient réel
- → Terrain communal sur la ZAE des Jonctarias : projet du centre de compostage et bâtiment photovoltaïque et vente d'une partie de la parcelle pour construction d'une chambre funéraire
- → Débat d'orientation budgétaire 2022 et appels à chiffrage des différentes commissions
- Délibération sur l'aliénation d'un chemin rural
- → Projet « Territoire Zéro Chômeur », adhésion reportée en 2022 pour être budgétisée
- → Divers : point sur la trésorerie ; illuminations et décorations de fin d'année ; date du repas des aînés ; reportage « au fil de l'eau » France Bleu Périgord ; point sur les permis de construire ; terrasse d'été du Bistrot du Coin, arrêté prolongé

Réunion avec divers acteurs: EPIDOR, CEN, SRB Dronne, association Prom'haie et commission développement durable de la CCPR, sur le futur de la zone au bord de la Dronne située derrière le camping, à l'emplacement de l'ancienne peupleraie aujourd'hui abattue.





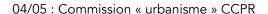
Signatures du Contrat d'Objectifs le 21 mai à Mareuil avec les Conseillers Départementaux (sortants) Jeannik Nadal, Marie-Pascale Robert-Rolin et Germinal PEIRO au centre, Président du Conseil Départemental.

Réunions de la Communauté de Communes du Périgord Riberacois



Les réunions de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois. Pour plus d'informations vous pouvez vous renseigner à la mairie.

Visitez leur site internet https://ccpr24.fr ou abonnez-vous à leur page Facebook « Communauté de Communes du Périgord Ribéracois »



07/05 : Gendarmerie : Gestion des incivilités

17/05 : Bureau CCPR à Siorac de Ribérac

19/05 : CCPR à Lisle : Projet « Zéro chômeur de longue durée » sur notre territoire

27/05 : Conseil communautaire CCPR à Verteillac

28/05 : CCPR à Montagrier : Compte-rendu des personnes publiques associées (PPA) au niveau du PLUi

31/05 : Commission « développement durable » CCPR à Ribérac

01/06 : Signature de conventions avec le SMD3 : Emplacements des points d'apport volontaire

10/06 : CCPR Réunion secrétaires pour l'urbanisme à Ribérac

16/06 : Commission « enfance-jeunesse » CCPR à Ribérac

25/06 : RV SMD3 à Lisle pour unité de compostage

30/06 : CCPR : Restitution diagnostic MSA à Coutures (Désertification médicale)

08/07 : Bureau CCPR à St Martin de Ribérac

15/07: Commission « voirie » CCPR à Lisle

20/07 : CCPR : Désertification médicale- Visio conférence ARS, CPAM et CCPR

21/07: Conseil communautaire à Celles

28/07: RV SMD3

03/08 : Commission « voirie » à Celles

25/08 : CCPR : Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) à Siorac de Ribérac

07/09 : Commission « voirie » à Celles

13/09 : Bureau CCPR à St Victor

17/09 : RV « Epidor » sur le site de la station de pompage

24/09 : CCPR : Commission « santé » à Douchapt

28/09 : Conseil communautaire CCPR à Champagne Fontaine

29/09 : Réunion CLE à Montagrier

07/10 : Compétence des maires de la CCPR pour le PLUi – Conseil communautaire PLUi à Montagrier

13/10 : Réunion gendarmerie à Villetoureix – Commission enfance/jeunesse CCPR à Ribérac

14/10 : Réunion SMD3 pour projet compostage

18/10: Restitution du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) à Chamiers

19/10 : Réunion secrétaires à Ribérac CCPR pour le RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données)

26-27/10: Raid CCPR

28/10 : Réunion SIVOS à Lisle

08/11 : Bureau CCPR à Tocane

18/11 : Commission « Enfance/jeunesse » CCPR à Ribérac

22/11 : Conseil communautaire CCPR









La journée des associations de la CCPR à St Méard de Dronne le samedi 4 septembre.







Le centre de loisirs de l'été 2021







Le RAID Ados : la remise des prix des 14 à 16 ans le 27 octobre, salle des fêtes de Lisle



Camps de vacances & mini camps



La sortie des élèves de CM2 et de 6ème à la dune du Pilat afin qu'ils s'intègrent en douceur au secteur adolescents

Enfance et Jeunesse



Cette année, <u>l'école maternelle</u> accueille 46 élèves répartis dans deux classes :

- 25 élèves de Petite Section et de Moyenne Section dans la classe de M. Robin
- 21 élèves de Grande Section et du Cours Préparatoire dans la classe de Mme Moyrand

Ce sont donc 9 élèves de plus inscrits à l'école maternelle par rapport à la rentrée 2020. Une telle augmentation des effectifs est considérable et en partie inattendue. L'arrivée de plusieurs familles en provenance d'autres régions confirme l'attrait de la commune.

La rentrée s'est très bien passée malgré la crise sanitaire qui perdure.

Cependant, la pandémie en très nette diminution dans le pays, est actuellement moins impactante pour le fonctionnement des écoles.

En conséquence, chaque jeudi, les enfants ont pu retourner à la bibliothèque municipale (fermée toute l'année dernière). Au cours de cette première période, ils ont également pu assister à deux spectacles. Un premier spectacle théâtral et musical intitulé « Sylvestre » dans la salle des fêtes du



village (financé par la commune) et un second spectacle musical à Tocane (Fanfare Pierre et Fils – Financé par la CCPR). Cette année, la volonté de l'équipe pédagogique est (tout en s'adaptant à l'évolution de la pandémie et du protocole sanitaire en découlant) de multiplier les sorties (théâtre, cinéma, musée, ...) qui demeurent des supports pédagogiques irremplaçables et qui nous ont tellement manqué l'année dernière.

Bruno Robin - Directeur de l'école maternelle

Ecole élémentaire de Lisle

Pour cette année scolaire 2021-2022, l'école accueille 32 élèves, répartis sur 2 classes. La classe de CE1-CE2 compte 17 élèves et celle des CM1-CM2, 15 élèves.

La rentrée en septembre s'est déroulée avec la prise en compte de la situation sanitaire. Afin de limiter au maximum la propagation du COVID-19, les élèves et les enseignantes portaient un masque et le brassage entre les élèves des deux classes était interdit. En fin de période, les écoles sont passées au niveau de vigilance vert, ce qui a permis aux élèves de poser le masque et de jouer ensemble lors des récréations.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de l'école vont bénéficier des compétences des intervenants sportifs de la CCPR pour s'initier au football, au VTT et à la course d'orientation. Merci à la municipalité de nous laisser accéder au stade. Au mois de juin 2021, pour clôturer l'année, les élèves sont allés au cinéma, ont visité la réserve zoologique de Calviac en Périgord et ont participé à une initiation au tennis à Lisle.

Chrystel Darrouzes
Directrice de l'école primaire







Enfance et Jeunesse



Bibliothèque municipale

C'est avec grand plaisir que nous recevons à nouveau nos petits écoliers à la bibliothèque, après plusieurs mois sans pouvoir les accueillir pour cause sanitaire, et même si nous faisions des séances « bibliothèque » au sein de l'école, rien ne remplace le plaisir de venir choisir son livre parmi les rayonnages et d'écouter la lecture d'une jolie histoire. Jusqu'à la fin octobre, nous vous invitons à visiter la petite exposition sur le thème de la photographie, agrémentée d'appareils photos anciens qui font poser beaucoup de questions aux enfants ainsi que des photos datant des années 1940 à 1970 où vous pourrez vous amuser à reconnaître des lislois sur les photos de classe, vie du village et jolies fêtes de Lisle.

N'hésitez pas, si vous le désirez, à agrémenter cette petite exposition avec vos photos.

Les horaires sont les suivants :

Période scolaire :

Lundi 9h00 / 10h30 (public)

14h30 / 16h00 (école primaire)

Mardi 10h00 / 11h30 (public)

Jeudi 9h00 / 10h30 (public et scolaire)

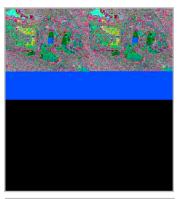
14h30 / 16h00 (école maternelle)

Période vacances scolaires :

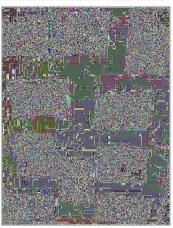
 Mardi
 10h00 / 11h30

 Mercredi
 10h00 / 12h00

 Jeudi
 10h00 / 12h00

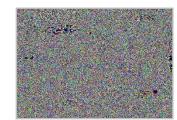












FETE DE LA RENTREE DES CLASSES :

Le Vendredi 24 septembre 2021 la seconde édition de LISLE FÊTE LA RENTREE DES CLASSES a eu lieu.

Une journée dédiée à nos élèves et à leurs parents, qui permet de tisser du lien, de rencontrer nos nouvelles familles fraîchement installées dans le village et de se retrouver autour de spectacles artistiques de qualité. Cette journée a été rythmée en deux temps forts :

- Le matin, nos élèves de l'école maternelle ont participé au spectacle SYLVESTRE de la compagnie V.I.R.U.S (24).
- L'après-midi, Sylvie BALESTRA de la compagnie SILEX (47) est venue présenter son spectacle Grrrrr aux élèves et à leurs parents.

Ces deux spectacles ont eu lieu dans la salle des fêtes afin de répondre aux exigences techniques mais la situation sanitaire a obligé la commune à définir une jauge, qui a été largement atteinte et nous vous en remercions !

La commune remercie aussi vivement les parents d'élèves et les villageois qui sont venus donner de leur temps et de leur énergie, les enseignants de nos deux écoles et nos agents administratifs et techniques pour l'aide à la mise en place de l'événement.

Vivement la prochaine rentrée des classes!



Actualités Communales du Moment



Entretien des rivières et taxe « GEMAPI »

Si le propriétaire riverain du cours d'eau demeure toujours le premier responsable de l'entretien de sa berge, la <u>G</u>estion des <u>M</u>ilieux <u>A</u>quatiques et la <u>P</u>révention des <u>I</u>nondations est, depuis 2018, une compétence obligatoire pour la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (compétence « GEMAPI »).



La taxe GEMAPI mise en place par la CCPR, est une taxe additionnelle à la taxe d'habitation, à la taxe foncière et à la cotisation foncière des entreprises. Elle permet de financer :

- l'entretien et l'aménagement des bassins, des rivières, des lacs et des plans d'eau ;
- les mesures de protection contre les inondations ;
- la construction et l'entretien des digues, des barrages et des berges ;
- la restauration des écosystèmes aquatiques

Pour une plus grande efficacité, ces actions sont réalisées par le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne qui agit pour le compte de la CCPR et de 4 autres communautés de communes du bassin de la Dronne.



Le syndicat de rivière SRB Dronne a effectué des travaux de rénovation et de renforcement de la berge de la Dronne sur la baignade. Une plaque de béton et des arbres couchés ont été enlevés et un renforcement naturel réalisé avec la plantation d'espèces de végétaux adaptés.

L'entretien de la voirie communale

Pour rappel:

- 1) Pour les voies entre les panneaux « Lisle » (le Bourg) la maintenance est de la compétence de la commune et ce sont les agents communaux qui effectuent les petites réparations, la pose de la signalétique et l'élagage des arbres qui gênent la circulation ou qui sont dangereux etc. Mais la CCPR peut également effectuer des prestations, payantes ou non, pour la commune au niveau du bourg.
- 2) Pour les routes communales qui sont à l'extérieur des panneaux, c'est à dire à l'extérieur du Bourg, l'entretien est de la compétence de la CCPR (Communauté de Communes du Périgord Ribéracois)
- 3) Les routes départementales (RD1, RD2 et D78) sont elles de la compétence du Département (la Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités).

Voici quelques exemples des travaux effectués récemment sur nos routes :

- La RD2 au carrefour avec la RD78 aux Quatre Routes a été refait en entier car elle était déformée (le Département)
- La partie nord du triangle Route du Bordiérage a été re-profilée en investissement (CCPR)
- Une journée d'élagage sur diverses routes, notamment la Route du Venat, a été programmée pour dégager les lignes téléphoniques (CCPR)
- L'accès piétons à l'Espace de Santé a été goudronné pour faciliter l'accès pédestre (CCPR)
- L'entrée de l'Espace des Jeunes devant le stade a été aménagée pour faciliter l'accès en fauteuil roulant (CCPR)
- Installation de bourrelets sur plusieurs maisons pour éloigner les eaux pluviales des habitants et garages (CCPR)
- Nettoyage des fossés RD78 au niveau de la Route de Pommiers et du Moulin de Jansou suite aux intempéries (Département)
- Réparations de plusieurs routes en PATA (exemple : les bords de la route Côte de la Monerie, trous sur la Route de Pommiers...) (CCPR)

Un diagnostic très complet a été fait par l'Agence Technique Départementale à la demande de la CCPR qui a repéré toutes les routes, leur longueur et notamment leur état avec une estimation du coût et du délai des travaux nécessaires selon leur état. Les routes lisloises qui ont étés signalées pour des travaux d'investissement avec un re-profilage inclus : Route des Mensignac ; Route de La Lande ; Route de Pommiers ; Route des Plateaux ; Route du Bordiérage (partie sud) ; Route du Maine ; Chemin des Marsaloux ; Rue des Bons Voisins ; Route des Palombières... Attention - ces travaux sont à programmer dans les prochains 5 ans voire plus, et selon le budget d'investissement de la CCPR, donc ne vous attendez pas à ce qu'elles soient refaites l'année prochaine ! N'hésitez pas à signaler à la mairie toute anomalie concernant la voirie.

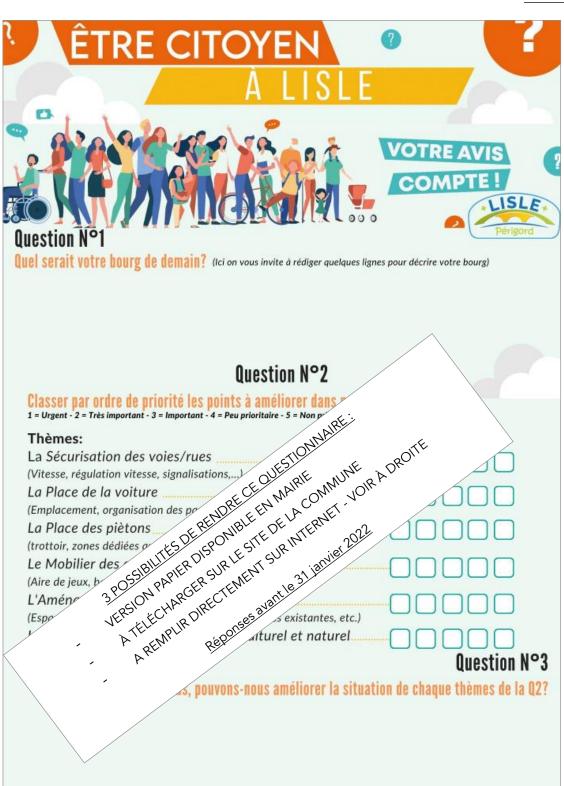
Actualités Communales du Moment



Consultation citoyenne : demain à Lisle

Cadre de vie, activité locale, déplacements, habitat et tourisme, autant de thèmes déterminants pour notre qualité de vie. Une étude urbaine est en cours sur notre village, et le temps est venu de l'enrichir de la vision des habitants et usagers. Audelà d'une communication classique entre élus et bureaux d'études, la démarche de concertation permet d'imaginer une feuille de route au plus près des réalités du terrain. A cet effet, nous vous proposons un questionnaire qui pourra nous guider et auquel nous vous demandons de répondre le plus possible.





L'équipe municipale vous invite à répondre à un court questionnaire afin de connaître vos ressentis, vos envies et vos idées concernant l'aménagement du bourg de notre village. Répondant au désir du nouveau conseil de s'engager dans une démarche citoyenne pour la mise en place de projet structurant sur la commune, il nous paraissait important d'expérimenter cette consultation citoyenne pour un projet aussi important que l'aménagement du bourg. Vous trouverez donc cidessous un lien pour répondre à ce questionnaire:

https://framaforms.org/ consultation-citoyenneamenagement-du-bourg-delisle-1634993392

Il est aussi téléchargeable sur le site de la commune www.mairie-de-lisle.fr au format pdf. Le questionnaire papier sera à déposer en mairie.

Suite à vos retours nous vous proposerons une synthèse de vos observations lors de la réunion publique prévue au printemps prochain.

Nous vous remercions vivement pour le temps que vous pourrez nous accorder!

L'équipe du conseil municipal de Lisle

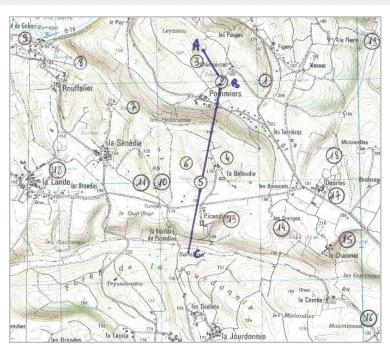
Notre Patrimoine : Le plateau de Pommiers-Dourles-Picandine - un château d'eau naturel ? (suite)



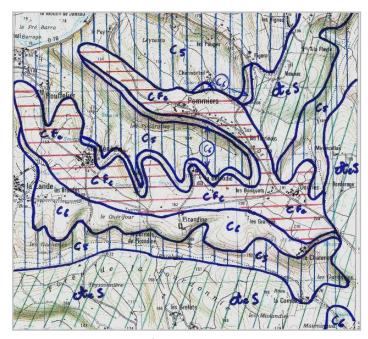
Carte n° 1: Localisation des points d'eau

Le parcours sur le terrain a été l'occasion de remarquer qu'en dehors des points d'eau de Rouffelier, des Pissarotes, de Grande Fontaine, à Mironcellas et du puits Chaderon, situés en position classique en fonds de vallon, tous les écoulements s'observent dans le tiers supérieur des escarpements. D'autre part, en examinant le vallon de Charmonteil à partir de Puyroti, on constate que les trois points d'eau de ce secteur (sous Figérol, Charmonteil, Leytassu) se répartissent tous sur la même courbe de niveau. Sur l'autre versant du plateau de Dourles-Picandine, il apparait le même constat avec les lavoirs de Picandine, du Châtenet et de Dourles. Ces observations sont confirmées par l'étude de la carte n° 1 et l'analyse du tableau récapitulatif:

- Sur le versant Nord du plateau (Pommiers, la Bélaudie, la Sénédie), les sources apparaissent autour de la courbe de niveau des 160 m;
- Sur le versant Sud (Picandine, le Châtenet, Dourles, le Mominaud), l'altitude est légèrement supérieure, entre 175 et 195 m.

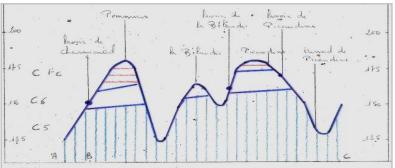


Cette situation particulière des points d'eau, en sommet de pente, et leur répartition suivant les courbes de niveau laissent supposer une origine géologique du phénomène. Pour vérifier cette hypothèse, les données de la carte géologique au 1/50.000° ont été reportées, de façon simplifiée, sur la carte n° 2 et elles ont permis d'établir la coupe géologique schématique selon un axe Nord-Sud Charmonteil-la Bélaudie-Picandine.



Carte n°2 : Carte géologique sommaire

La notice géologique nous apprend que les terrains de sous-bassement dans la commune se sont mis en place au crétacé, à la fin de l'ère secondaire (c'est l'époque de l'extinction des grands dinosaures du film Jurassic parc), il y a plus de 65 millions d'années, à une époque où la mer recouvrait la région.



Attention, l'échelle des altitudes est très supérieure à celle des distances, ce qui accentue fortement le relief, l'épaisseur des couches géologiques et leur inclinaison.

Coupe géologique (très) schématique (selon le tracé A-B-C positionné sur la carte n° 1)

La couche la plus profonde et la plus épaisse, le Santonien (C 5), est formée de sédiments calcaires gris crayeux en plaquettes. Elle apparait de façon spectaculaire au niveau de la falaise du Dérat, à Jansou et s'étend sur une large partie de la commune.

Au dessus, une couche également calcaire, le Campanien (C 6). C'est un calcaire crayo-marneux, blanchâtre, avec des rognons de silex. Cette couche peu épaisse affleure le long de tous les talus abrupts, ceinturant les plateaux de Dourles, Picandine et Pommiers. Elle se signale par une brusque accélération de la pente du talus, sur une quinzaine de mètres de hauteur et par des affleurements rocheux.

Notre Patrimoine : Le plateau de Pommiers-Dourles-Picandine - un château d'eau naturel ? (suite) & Il Etait Une Fois Lisle...



Ensuite, au tertiaire et pendant les glaciations quaternaires, ce substrat calcaire a été largement entamé par l'érosion qui a dégagé les vallons descendant vers la Dronne (les Pouges, Rouffelier, la Combe et Picandine) selon une direction générale Est-Ouest.

Enfin, au sommet, sur les plateaux, au quaternaire, la décomposition du substrat calcaire par les agressions climatiques donne naissance à deux types de terrains affleurants :

- Des formations limono-argileuses (CFc), avec des débris calcaires et des rognons de silex, sur les plateaux de Pommiers, de Dourles et de Picandine, qui donnent de bons sols agricoles,
- Des sables argileux bruns à silex noirs (AcS), correspondant à des sols acides sous les bois de châtaigniers du Maunac ou de la Croix Rouge.

L'étude de la carte nous montre une très forte corrélation entre les affleurements du Campanien et la localisation des points d'eau, tandis que l'examen de la coupe géologique permet de comprendre l'origine du phénomène :

- Les sols limono-argileux de la couche CFc, localisés sur le plateau Pommiers-Dourles-Picandine agissent comme une gigantesque éponge, un véritable château d'eau ;
- L'eau s'infiltre d'abord verticalement dans ce niveau, puis, au contact des calcaires C 6 plus durs et moins poreux, elle s'écoule longitudinalement selon la pente de cette couche et se concentre sans doute le long de failles ou de fissures pour réapparaitre dans les différents points d'eau.
- La profondeur des différents puits permanents (25-30 m à la maison David à Pommiers, 10-15 m à la Sénédie, 10 m aux Granges) confirme le rôle d'aquifère de la couche C6.

L'ensemble des fontaines et lavoirs sur la périphérie du plateau de Pommiers-Dourles-Picandine constitue un petit patrimoine digne d'intérêt. La qualité de leur construction en pierre de taille leur a permis de résister jusqu'à ce jour au manque d'entretien. Leur nombre important et leur situation géographique, sur les hauteurs de la commune, dégageant des points de vue remarquables sur la vallée de la Dronne et en direction des châteaux de Marouatte ou de Fayolle, pourraient conduire à envisager, en fonction de leur type d'appropriation (communale, collective ou privée) et de leurs possibilités d'accès, la création d'un circuit pédestre des fontaines, permettant leur redécouverte par les Lislois et leur valorisation touristique.

(Article écrit par Christian Fargeot)

Il Etait Une Fois Lisle...

L'arrivée de l'électricité...(suite)

Durant la période d'occupation, le problème de l'électricité n'est pas abordé. Ce n'est qu'au cours de la séance du conseil municipal du 26/11/1944 qu'il est nécessaire de trouver deux délégués titulaires et deux suppléants pour siéger au syndicat d'électrification de Tocane. Peut y siéger toute personne réunissant les conditions requises pour être élue au Conseil Municipal.

Lors de sa séance du 04/12/1945, le conseil demande à ce que l'achèvement de l'électrification des villages dépourvus de lumière, soit hâté, et vote dès mars suivant des crédits supplémentaires pour l'éclairage des rues. Trois ans plus tard tous les branchements et installations sont effectués sur l'ensemble de la commune.

Pour faire suite aux dégâts occasionnés par la foudre en septembre 1956, l'électrification de la cloche et de l'horloge est juste terminée au 1er janvier suivant.

Fin 1966, l'éclairage public produit de petites pannes depuis l'extension du réseau, des secteurs sont à améliorer en lien avec le syndicat de Tocane.

Au début des années 70's, l'éclairage public représente une grosse dépense, en conséquence le Conseil envisage l'« installation d'un placard pour les compteurs électriques dans le but du respect d' horaires normaux d'allumage et d'extinction du réseau». C'est ainsi qu'il est demandé au Conseil en mars 1974, de statuer sur l'adhésion de la commune au Service Collectif d'Entretien des Eclairages Publics, service créé au sein du département le 05/04/1973. Celui-ci effectue des visites régulières et prend en charge une partie des dépenses si des travaux sont nécessaires sur cet éclairage public. Par ailleurs des coupures fréquentes ont lieu au transformateur de Rouffelier et des réclamations ont lieu dans le bourg concernant la puissance du courant.

Des demandes d'extension du réseau d'éclairage public sont déposées en octobre 1975 pour le Cheval Blanc, le Venat et le Moulin du Pont.

Des compteurs spéciaux sont accordés pour le branchement des forains lors des fêtes pour un montant de 618F. Par mesure d'économie, il est acté d'éteindre l'éclairage public à 22H30 en septembre 79.

En 1990, la commune continue d'adresser la programmation des travaux électriques au syndicat de Tocane dont Mr DEBET est président. Il prend en charge l'électrification du camping rénové.

Lors de sa séance du 13/04/2010, le conseil accepte le transfert et la mise à disposition au SDE24 (Syndicat Départemental d'Energie de la Dordogne), des équipements d'éclairage public, en vue de légaliser l'accompagnement de la commune par le syndicat pour tous travaux d'extension ou de renouvellement de l'éclairage public. La commune reste propriétaire et maîtrise les consommations d'énergie, ce sans frais de gestion.

Page 13

Restauration des Bâtiments Communaux dont la Mairie















73847,10 € HT / 85441,81 € TTC

Coût des travaux de restauration du bâtiment de la mairie :

Entreprise Desmoulin (toiture, zinguerie) 29850,00 € HT

Entreprise Roussarie (Façades, peintures menuiseries) 18077,10 € HT

Entreprise Martin (Menuiseries) 25920,00 € HT

Plan de financement :

Aides obtenues : Etat (DETR) 22154.13 €

Conseil Départemental 18461,77 €

Soit **40615,90 €** (~ 55 % du montant HT)

Restauration des Bâtiments Communaux dont la Mairie



Bâtiments communaux

La mairie de Lisle possède une trentaine de bâtiments communaux, ce qui entraine une dépense importante et régulière au niveau de l'investissement. Depuis vingt ans, tous ces bâtiments ont été restaurés ou refaits entièrement. Il est sûr que nous ne pouvons pas tout faire en même temps et que nous devons échelonner dans le temps ces restaurations. Nous pensons que les lislois peuvent très bien comprendre ceci et être patients en attendant le moment favorable au niveau budgétaire.

Projet de rénovation d'autres bâtiments communaux et possible transfert de la bibliothèque Pour 2022, le programme de restauration est déjà bien chargé en projets :

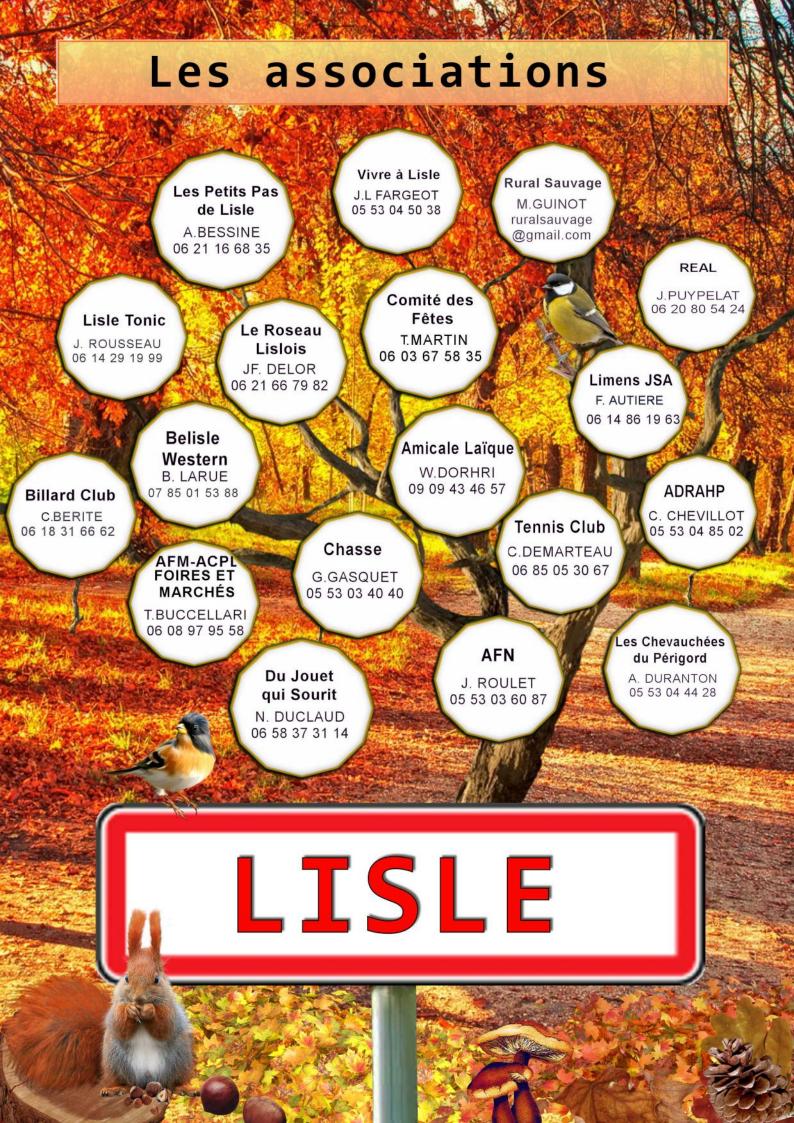
- Couverture de l'ancienne école, route de Brantôme
- Couverture et bardage du « club-house » du tennis
- Appartement communal à refaire au-dessus de l'ancien cabinet infirmières
- Toiture hall de la mairie, suite à des fuites récurrentes
- Construction d'un préau à l'école maternelle et aménagement de la cour
- Façades, menuiseries à repeindre et nouveau chauffage à l'école primaire. Devenir de la fresque sur le mur extérieur, côté route départementale
- Travaux à l'ancienne salle du 3ème âge route de Brantome, afin d'accueillir un possible transfert de la bibliothèque et de régler le problème d'accessibilité actuel à cette dernière.

Si nous ajoutons à ces travaux, l'extension de l'éclairage public au Bordiérage, l'éradication des globes énergivores, le remplacement des points d'éclairage vétustes (plus de 100), et des achats indispensables tels qu'une épareuse, un logiciel « cimetière », des jeux (notamment à la baignade), et d'autres matériels nécessaires au bon fonctionnement de la commune, il est assez facile de comprendre que là aussi, il faudra faire des choix et répartir dans le temps travaux et achats.



Ci-dessus : le club-house du tennis : la couverture et le bardage à rénover.

Ci-dessous : l'école primaire : façades, menuiseries à repeindre et nouveau chauffage. Devenir de la fresque sur le mur extérieur, côté route départementale.





Les Chevauchées du Périgord

La pratique des sports équestres apporte aux enfants de multiples aptitudes.

D'abord la rigueur et l'adresse de leurs gestes.

L'équilibre et la conduite d'un cheval ne sont pas d'une facilité évidente. Les soins à prodiguer à un animal impliquent de la précision, du calme et de la volonté.

Les soins et la nourriture d'un cheval, ça s'apprend également.

La monte d'un cheval au pas, au trot, nécessite de la compétence. Il nous a fallu, à nousmêmes de l'application et de l'expérience, avant de l'inculquer à nos propres élèves, et c'est moins facile que de se servir d'un vélo.

En pratiquant l'équitation avec notre monitrice Barbara AUTEFORT, vos enfants gagneront en compétence et équilibre plus que les parents n'imaginent.

Annie DURANTON, présidente







Le Roseau Lislois



Suite à la vente de l'étang de Puymaurin, nous n'avons pas pu faire de lâcher dans celui-ci, ainsi que les activités prévues pour l'année 2021.

L'an prochain, grâce à Mr Jacky Faure, qui nous propose un étang pour y pratiquer notre

passion de la pêche, nous pourrons reprendre ces manifestations à l'étang des « Sandonies » (commune de Paussac et St Vivien), image à droite.

A l'ouverture 2022, un lâcher de truites y sera effectué, suivi très certainement de plusieurs autres journées.

Tout ceci sera débattu lors de l'Assemblée Générale, fin décembre, comme chaque année.

Le Président,

Jean-François Delor



Le BILLARD CLUB LISLOIS a vu le jour en 2016.

Le bureau a changé en date du 25 septembre dernier et se présente comme suit :

M. BERITE Claude, président ; Mme MAZIN Corinne, trésorière ; Mme ROBERT Nathalie, secrétaire.

Il se compose aujourd'hui de deux équipes, les FIREBALLS en Départementale 1 et les BCL2 en Départementale 2.

Les entraînements ont repris depuis septembre et les tournois départementaux en octobre.

Les équipes se donnent pour objectif de se qualifier pour partir à GIEN (45) assister aux "Master Billard", finale des champions

Le 12 et 13 février se déroulera l'Open de Lisle dans la salle des fêtes.

Le Club aimerait s'ouvrir à du "billard loisir", ce qui permettrait d'accueillir de nouveaux joueurs et même de jeunes joueurs !... Le projet est mis à l'étude cette année.









Tennis Club Val de Dronne

Après une année sportive 2021, compliquée avec la mise en place du pass sanitaire, nous avons pu réaliser notre tournoi club du 15 au 30 Août 2021.

École de tennis et tennis à l'école

La saison 2022 a débuté en septembre avec la journée des associations à la plaine des sports de St Méard de Drône. L'école de tennis a repris avec 30 élèves.

Les cycles au profit des écoles n'ont malheureusement pas pu être encore réalisés.

Cette année en plus des sites de TOCANE le samedi matin et St MÉARD le jeudi après-midi, le groupe babytennis et le groupe perfectionnement sont entrainés sur le site de CELLES le mercredi après-midi.

Tennis adultes compétitions et loisirs.

Pour les adultes en compétitions, deux championnats sont en cours sur septembre-octobre, novembre pour les phases finales. Nous avons engagé 2 équipes en Mixte, 1 équipe en séniors +35 messieurs. Les rencontres se déroulent sur les différents sites du club.

Le championnat du Périgord va débuter en novembre et jusqu'au mois de mars. Nous avons engagé 2 équipes masculines et 1 équipe dames.



Les entrainements adultes se poursuivent à St MÉARD le jeudi.

Un cycle d'entraînement adultes débutants(es) est organisé le lundi soir à CELLES.

Le tennis loisirs continue ses activités le mercredi après-midi à LISLE.

Le projet de court couvert sur le complexe de CELLES est terminé. Il nous permet d'offrir un espace de jeu quelles que soient les conditions atmosphériques pour tous nos licenciés jeunes et moins jeunes.



L'étendue de notre offre, (sport santé, sport sur ordonnance, tennis loisirs, tennis compétition) ouverte à tous et quel que soit votre âge dès 3 ans vous assure de trouver une formule qui vous conviendra.

N'hésitez pas à nous contacter.

Retrouvez nous sur facebook <u>@TCValdeDronne</u>.

Contact:

Téléphone : 06 85 05 30 67 Mail : <u>59240666@fft.fr</u>.

Correspondants LISLE:

Fanny VEDOVOTTO 06 43 40 12 08 Suzy HESELTON 06 06 60 75 60





L'Amicale Laïque

A pour objectif principal de récolter des fonds afin de financer les sorties pédagogiques de nos enfants.

Le bureau est reconduit tel que l'année précédente :

SECRETAIRE : BECARY Myriam TRESORIERE : BRUDY Pascale PRESIDENTE : DOHRI Wahiba

Si la crise sanitaire nous le permet, l'amicale reprendra les manifestations au sein du village (continuons à faire vivre notre joli petit village).

Quelques évènements à venir (date à confirmer) :

- Vente de chocolats
- Marché de Noël
- Loto
- Carnaval des enfants
- Fête des écoles

Les parents qui veulent s'investir dans le bureau ou en tant que bénévoles sont les bienvenus. Pour chaque manifestation une réunion aura lieu. Les parents seront informés par un mot dans les cahiers de leurs enfants. Le Bureau

Comité des Fêtes

Après plusieurs années d'une présidence menée de main ferme, Michel Sejourné a décidé de se retirer de sa fonction. Qu'il soit ici remercié pour le travail et l'investissement apportés à ce poste. Certains autres membres du bureau ont fait de même.

Il faut reconnaître que cette longue période d'inactivité et d'absence de manifestations due au COVID n'a pas été propice à une reprise habituelle. Beaucoup d'associations ont souffert, certaines ne s'en remettront pas.

Conscients de l'importance de sauvegarder notre fête locale de renommée régionale indiscutable, un nouveau bureau a été constitué lors d'une 2ème assemblée générale le lundi 15 novembre :

Le président est M. Tristan MARTIN ;

Il sera aidé dans sa tâche par deux vice-présidents - Mme Nadine DUCLAUD et M. Nicolas HYVER ;

Le trésorier est M. Albert ECHILLEY;

Les secrétaires restent Mmes Renée ECHILLEY et Nicole CONSTANT.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à cette nouvelle équipe qui devra conserver une partie des ingrédients qui font la renommée de notre fête et en même temps apporter des idées neuves indispensables à toute association. Après ces deux années d'inactivité, les lisloises et les lislois attendent une grande année 2022.

Images à droite : Fête de la St Roch 2019



















Octobre Rose

La commune a participé à la campagne Octobre Rose à l'initiative des associations **Du Jouet qui Sourit** et **Mix'Ages** (Les Petits Pas de Lisle club de randonnée). Le samedi 16 octobre, sous la halle, étaient organisés des jeux pour les enfants, une expo de vêtements par la couturière lisloise « L'Atelier de Nénette », et était le point de départ d'une randonnée de 6km.

Une vente de gâteaux a clôturé ce bel après-midi. Avec les dons de participation à la randonnée, une somme de 380€ a été récoltée au bénéfice du Comité Féminin Dordogne pour le dépistage du cancer.







Les Petits Pas de Lisle (Asso Mix-Ages)

Depuis le 7 septembre le groupe de marcheurs les Petits Pas de Lisle sont repartis pour la visite de notre belle nature sur les sentiers de notre commune et ceux des communes environnantes.

Tous les mardis à partir de 13 h30 pour un départ de la randonnée à 14h00 rendez vous sur le boulevard Marguerite Peyrou en face du n°6 bis à Lisle 24350 . Pour tout renseignement sur place le mardi ou au 06 28 76 11 08

Amicalement, Les Petits Pas de Lisle





Du Jouet Qui Sourit

L'association du jouet qui sourit est née en octobre 2020. C'est une association qui a pour but de donner le sourire aux enfants et à la planète en demandant uniquement des dons en



Vous nous donnez des jeux et jouets inutilisés même incomplets même des pièces isolées (dés, jetons, petits jouets solitaires...) nous trions, assemblons, vérifions, testons...

Ils sont ensuite proposés à la vente, le bénéfice nous permet de venir en aide aux enfants malades (5000€ ont été versés pour réaliser des rêves). Nous offrons des jouets aux enfants sinistrés. Nous avons pu redonner le

sourire à des enfants ayant tout perdu dans l'incendie et l'inondation de leur habitat. Cette démarche a un but écologique : sauver de la déchetterie tous les jeux et objets incomplets.

L'association prend de l'engouement et nous avons besoin de bénévoles.

Pour nous rencontrer : la mairie a mis à disposition une boutique où vous trouverez des jouets, textiles, décos et autres articles que vous nous donnez.

Présidente Nadine Duclaud 06 58 37 31 14, 46 grand rue 24350 Lisle. Facebook : association du jouet qui sourit



Association Foires & Marchés, Producteurs, Artisans

Après plusieurs années d'inactivité par manque de membres, l'association « foires et marchés » de Lisle est de nouveau en action.

Reprise par plusieurs commerçants du village, dans le but de redynamiser et de faire participer essentiellement les commerces et associations du village en organisant des évènements, notre premier projet a été de relancer un marché hebdomadaire le dimanche matin, et ce depuis le 23 mai. En parallèle, plusieurs manifestations ont été organisées : Un vide

grenier le 13 juin, une restauration rapide pour le 14 juillet (portée en partie par l'association), une fête pour Halloween, particulièrement animée le 31 octobre avec un partenariat soutenu de différentes associations, bénévoles etc...

Les marchés gourmands prévus pour juillet et août ont malheureusement été annulés, par rapport à la crise sanitaire du moment.

Ce n'est que partie remise pour l'été 2022.

Un marché de Noël est en cours d'organisation pour le dimanche 12 décembre. De belles surprises vous attendent !!! Merci de votre participation.



Le Président, Toni Buccellari











Belisle Western

Danse country

Depuis le 14 septembre les cours de country ont repris tous les lundis soirs à partir de 18h00 pour les débutants et suivant votre niveau jusqu'à 21h00 à la salle des Fêtes de LISLE.

Venez nous voir pour tous renseignements ou appelez : Béatrice notre présidente au 07 85 01 53 88 Marcel au 06 28 76 11 08

N'hésitez pas à passer nous voir,

La présidente de Belisle Western, Béatrice LARUE



Les cours de gym et yoga ont repris à la salle des fêtes.

Le lundi à 10 heures avec Magali..... Pilates
Le mercredi à 10 heures avec Clotilde.. Hatha Yoga
Le jeudi 10 à heures avec Sylvie....... Body forme
Et à 16 heures avec Simone........ Gym d'entretien



Notre Assemblée générale s'est déroulée le 14 Octobre dernier:

Le nouveau bureau se compose comme suit : Titulaires et adjoints

Présidente : Josiane Rousseau 06 14 29 19 99 Jean Hameau Secrétaire : Annie Del Boca 06 28 84 41 56 Michèle Dudon Trésorière : Hélène Villepontoux Claudine Collery



Des suggestions seront proposées pour d'autres activités.

ASSOCIATION VIVRE A LISLE 1 rue du Château Haut 24350 LISLE tel: 05 53 04 50 38

A priori les conditions sanitaires

s'améliorent!

Par conséquent, nous allons programmer le concours des "Peintres dans la rue" au mois de Juin.

Dans la foulée, le concert "soirée jazz", qui avait attiré beaucoup de monde en Avril 2019, est en "pourparler" pour le mois d'octobre.

Le président JL Fargeot







Chaque année, depuis septembre 2016, je vous propose dans le cadre de Lisle Tonic et de Yoga Verde des séances hebdomadaires de Hathayoga le mercredi à 10h et à 18h30, salle des Fêtes. Le yoga que nous pratiquons est un yoga tempéré qui offre la possibilité de se faire du bien rapidement. En s'appuyant sur la respiration

et des postures adaptées à toutes et tous, nous pouvons retrouver énergie, aisance corporelle et apaisement.

N'hésitez pas à nous rejoindre, tout au long de l'année quel que soit votre niveau ou votre âge!

A très bientôt :

Pour tout renseignement : Clotilde – 06 79 87 91 77 –

<u>clotilde.yoga@laposte.net</u> – <u>www.yoga-verde.com</u>

Clotilde - 06 79 87 91 77

www.yoga-verde.com / FB : Yoga Verde







Ce début de saison est assez riche pour le club, d'abord avec le retour des licenciés et des compétitions surtout avec le protocole sanitaire qui lui est désormais lié. La satisfaction est de voir le nombre de licenciés en hausse chez les jeunes, ce qui valide le maintien de pratique organisé l'an passé par les éducateurs et bénévoles, avec une équipe engagée dans chaque catégorie sous la coupe de nos éducateurs diplômés..



Nous avons également mis en place un 1er stage cette saison lors des vacances de Toussaint sur le site de Mensignac.

Du coté des plus grands, nous avons lancé 2 équipes cette année en Régional 3 et en D2. Notre équipe 2 occupe pour l'heure le haut du tableau en étant invaincue sous la conduite de Vincent FAURE et Frédéric PARCELIER. Quant à notre équipe fanion, son championnat est encore seulement à ses prémices puisque nous avons la grande joie de voir nos couleurs au 7e tour de la Coupe de France dimanche 14 Novembre face à Montauban. Ainsi, l'équipe actuelle dépasse le record établi l'an passé en étant présent au 6e tour avec l'élimination face à Poitiers (National 3) sur un score sévère de 5/0.

Tout cela sans oublier nos "Légendes" qui ont enfin pu renouer avec des rencontres en ce début de saison, pour le plaisir avant tout du jeu.

Tout cela met à contribution nos bénévoles et dirigeants, lesquels si leur nombre diminue légèrement ne sont pas en reste. Evidemment, nous espérons pouvoir concrétiser de nouveaux projets, retrouver les tournois de fin saison sur nos stades, et réaliser une saison convaincante. Et pour cela le club a choisi de procéder à l'embauche d'un responsable sportif Kevin BALES, ce qui permettra de développer de nouvelles pratiques ou d'offrir de nouvelles choses à destination de nos licenciés: accompagnement scolaire (collège), Kids foot (pour les enfants de 4 ans, le samedi matin).

L'enthousiasme est là, et l'envie de retrouver les joies du terrain ont déjà permis de réaliser ce bon début d'année. Mais on espère que le meilleur est encore à venir!











Rural Sauvage: Festival Lisle Sauvage

La seconde édition de LISLE SAUVAGE – des Musiques et des Lieux a eu lieu les 25 et 26 juin 2021 dans le bourg du village.

Deux jours de musique, deux scènes, une dizaine d'artistes aux styles différents, environ 500 personnes par soir, des foods-trucks pour une édition qui fut une belle réussite!

L'organisation fut particulièrement compliquée pour l'association qui a dû jongler entre la mise en place d'un protocole sanitaire, gérer une jauge définie par la préfecture, assurer la sécurité des festivaliers parents et enfants en bloquant le bourg du village, etc... mais cette édition fut surtout un moment fort en émotions musicales qui a fédéré les jeunes publics et les moins jeunes, des locaux et des touristes.

L'association remercie chaleureusement la collectivité, les habitants, les commerçants et tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis cette belle fête. L'année prochaine l'association Rural Sauvage re-signe pour une édition qui devrait avoir lieu le 24 et 25 juin 2022 (à confirmer)

On se régalera de nouveau !

Le président, Maxime Guinot



Rural Sauvage









Zone Touristique du camping et de la Baignade

L'année 2021 a été à peu près normale, malgré un mois de juillet avec une météo catastrophique pour le tourisme. Cette année fut marquée par une fréquentation hollandaise importante.

L'activité canoës et snack reste stable. Ce dernier a cependant subi une baisse de fréquentation.

La météo n'étant pas au rendez-vous, le nouveau camion (boissons et glaces, photo à gauche) n'a pas connu le succès escompté.





Renseignements Utiles





LA MAIRIE

Secrétaires : Marlène MATHA et Christine GALLET

Tel: 05.53.04.50.02 Fax: 05.53.54.58.81 Courriel: mairie-de-lisle@wanadoo.fr Site internet: www.mairie-de-lisle.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h Vendredi: 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h le bureau est fermé le mercredi après-midi

Les permanences des élus

Le Maire, Joël CONSTANT, et ses adjoints, reçoivent à la Mairie sur rendez-vous

Bibliothèque Municipale

Directrice : Gaëlle DENEUVILLE assistée de bénévoles.

Les horaires d'ouverture au public sont disponibles en page 9 Téléphone: 05 53 04 51 77 Possibilité de portage à domicile



Passeports & cartes d'identité

Le service pour les demandes de CNI et passeports à la mairie de Ribérac

est uniquement sur RV au 05 53 92 41 51

La Gendarmerie

Ouverte de 08:30 à 12:00 et de 14:00 à 18:00 Téléphone: 05.53.92.57.00

La brigade de Tocane est ouverte le lundi La brigade de Verteillac est ouverte le jeudi La brigade de Ribérac est ouverte tous les autres jours

Location de la Salle des Fêtes

Tarifs au week-end

(du vendredi au dimanche / 3 jours) :

Particuliers lislois	110€*
Particuliers non-lislois	190€*
Associations lisloises	40€*
(2 locations gratuites chaque année civile)	
Associations non-lisloises	120€*
Petites réceptions	50€*
Forfait location vaisselle	50€
Forfait chauffage	60€
(du 1er octobre au 30 avril)	
	* gaz compris

Pour connaître la disponibilité de la salle veuillez consulter le site internet de la commune ou demander à la Mairie ou contacter le responsable Marcel BESSINE Téléphone : 06 28 76 11 08

Permanence d'une **Assistante Sociale**

Prendre rendez-vous avec l'assistante sociale au : Centre médico-social de Tocane

Tel: 05.53.02.06.72

Les Conseillers Départementaux du Canton de Brantôme

Mélanie FOSSEART-CELÉRIÉR & Olivier CHABREYROU

Et leur suppléants : Danielle DELEST-LÉPÉE & Francis MILLARET

reçoivent dans les locaux de la Mairie sur rendez-vous. Téléphone : à la Mairie de Lisle 05 53 04 50 02



CREATION DE JARDIN'EMOI

Jardin'émoi est une entreprise assurant la création et la réalisation de jardins paysagers et potagers. Jardin'émoi s'adresse aussi bien aux particuliers, aux collectivités qu'aux entreprises désireuses de créer un aménagement paysager, un potager ou un verger.

Jardin'émoi vous accompagne de A à Z en recueillant vos souhaits et objectifs. Ensuite, nous étudions le projet, puis concevons le jardin et réalisons les aménagements et plantations.

Afin de créer un jardin résistant et nécessitant moins d'entretien, nous appliquons les principes de la permaculture : nourrir le sol, favoriser la biodiversité (coccinelles, papillons, abeilles, ...), utiliser des matériaux et des ressources simples et locales.

Nous avons à cœur de concevoir des jardins à la fois beaux, originaux et productifs pour votre plus grand plaisir : légumes, fleurs, fruitiers vous seront proposés en fonction de votre surface et de vos souhaits.

Nous étudions également pour vous les meilleures solutions d'entretien (arrosage, désherbage, ...) parce que la réussite d'un potager tient à sa bonne conception.

Vous pouvez ainsi profiter de votre jardin en toute sérénité et bénéficier de fleurs et de produits frais et savoureux.

Pour les collectivités et les entreprises, nous pouvons créer des potagers et des vergers à but pédagogique et proposer des ateliers sur le thème du jardinage.

Jardin en carré, potager surélevé, buttes, ..., jardin'émoi s'adapte à vos envies et à votre environnement et vous

propose les solutions les plus adaptées. Les

aménagements proposés permettent de faciliter toutes les opérations de jardinage (moins de fatigue et de mal de dos).

CONTACTEZ-NOUS! Jardin'émoi 06.19.60.75.77 Jardinemoi24@gmail.com







Stéphanie, à « l'Atelier de Nénette » , récemment installée sur la place des

atelier.

banquettes, vous propose de donner une seconde vie à vos

vêtements et à vos linges ou de faire des retouches.

N'hésitez pas à vous arrêter. https://latelier-de-nenette.fr/ ou sur Facebook.





Du nouveau au **SPAR :** bienvenue à

Mistral et à

Angélique. Nous leur souhaitons la plus belle des réussites!





Ma Ferme Au Naturel

← Le samedi 16 octobre : une bourse aux plantes, boutures, graines et livres a eu lieu à la zone d'activités de la Peyzie.

> → Sylviane, qui a ouvert et fait prospérer cette entreprise, passe le baton à Sandrine Huc, à gauche, récemment installée à Lisle.





Chez Tommy's devient Chez Flore

Flore a le projet de reprendre la gérance du BAR HOTEL RESTAURANT de Lisle, à cette heure, elle est dans les formations et les papiers administratifs.



Dans un premier temps, le bar sera ouvert avec sa petite restauration de bistrot (croque-monsieur, sandwich, steak frites...) et d'ici quelques semaines la salle de restaurant ouvrira de nouveau avec une cuisine familiale et gastronomique.

Flore aimerait faire de son établissement un endroit joyeux délicieux et accueillant à son image, et d'ailleurs, il se nommera : CHEZ FLORE. Elle espère également faire quelques soirées à thème le samedi soir, (exemple : Ambiance musette, aux mille et une nuits, rétro...). Un endroit qui, elle l'espère, sera incontournable dans notre village et qui apportera un plus pour les commerçants et les villageois. Flore fera tout pour rendre les gens heureux de fréquenter son établissement.

Ouverture prochaine de « La maison dans laquelle »

La présence de cet ancien cinéma - théâtre au coeur de Lisle nous a intrigués, étant tous les deux réalisateurs, il nous a semblé comme une évidence que nous avions à rencontrer l'histoire de ce lieu, tout autant que celle du village. Nous sommes arrivés en Juin 2021 et avons eu le plaisir de peu à peu rencontrer Lisle, ses habitants et ses commerçants. Nous avons pris plaisir à entendre les différents récits de celles et ceux qui ont connu le bal et cinéma du Trianon, le restaurant de Mauricette Lemazava, la quincaillerie de Mme et Mr Monprofit, chez Agnès et sommes curieux de rencontrer celles et ceux que nous ne connaissons pas encore.

Actuellement en travaux, nous serons heureux de vous accueillir dans « La maison dans laquelle » courant

2022. Nous voulons en faire un lieu de vie associatif et culturel. Dans un premier temps, il sera possible de venir boire un café, un thé, une limonade ou un verre de rouge, venir jouer à la Scopa, à la Belote, aux Dames et autres jeux pour petits et grands. Manger certains midis des petits plats, lire sur place ou acheter des livres issus d'une petite bouquinerie au fond de la salle de bal, qui certains jours se réveillera, car nous aimons danser. Dans un deuxième temps, nous rêvons de rendre la salle de cinéma - théâtre située à l'étage accessible à tous et imaginer des projets pédagogiques autour du cinéma avec les différentes générations du village. Nous espérons aussi inviter dans le futur différents réalisateurs, écrivains, cuisiniers, musiciens ou chercheurs à venir travailler dans « La maison dans laquelle » où tout est à imaginer. Nous avons hâte de partager cette aventure avec vous.





Numéros de Téléphone des Services



URGENCES

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

			
Mairie de Lisle	Tél: 05 53 04 50 02	Samu	Tél : 15
	Fax: 05 5354 58 81	Urgences européennes	Tél : 112
Salle communale et bibliothèque	Tél : 05 53 04 51 77	Gendarmerie	Tél : 17
Restaurant scolaire	Tél : 05 53 07 05 83	Pompiers	Tél : 18
	Tél : 05 53 08 31 97	EDF	Tél : 09 69 32 15 15
Accueil périscolaire et centre de loisirs	161:05 53 06 31 97	Service de l'eau SAUR	Tél : 05 81 31 85 03
Camping municipal	Tél: 06 30 53 38 27	ORANGE assistance	Tél : 3900
Ecole maternelle Directeur Bruno ROBIN	Tél : 05 53 04 54 66	SFR assistance	Tél : 1023
Ecole Primaire Directrice Chrystel DARROUZES	Tél : 05 53 04 50 29	Bouygues assistance	Tel: 1064
,		Free assistance	Tel : 1044



SERVICES DE PROXIMITE

Notaire Maître Etienne DUBUISSON Lisle Tél: 05 53 04 50 21 / Brantôme Tél: 05 53 05 70 87

 La Poste Lisle
 Tél : 05 53 04 50 51

 Crédit Agricole
 Tél : 09 69 32 22 47

 Maison de la Dronne Montagrier
 Tél : 05 53 91 35 11

 Office de Tourisme de Ribérac
 Tél : 05 53 90 03 10

 Office de Tourisme Brantôme
 Tél : 05 53 05 80 63

CCPR Communauté de Communes du Périgord Ribéracois Tél : 05 53 90 61 94 / 05 53 90 56 49

Déchetterie de Tocane Tél : 05 53 91 61 33

ESPACE DE SANTÉ RURAL DE LISLE ET AUTRES SERVICES MEDICAUX

Pharmacie Lacombe-Bourdinaud Tél : 05 53 04 50 03 Fax : 05 53 53 36 15

Docteur Laurent BLANCHÉ Tél: pour prise de RV 09 72 17 60 86 <u>du lundi au mercredi 8h-12h & 14h-18h</u>

Docteur Alain DELGADO Tél : 05 53 04 51 53 (Plateforme rendez-vous)

Infirmières : Laurine LABEYRIE , Audrey VERNEUIL & Clémence SALLAT

Tél : 05 53 04 55 26 / 06 24 43 73 02

Kinésithérapeutes : Ségolène DUPREZ, Laurence DENIS, Alice DEMOULIN & Aude MAZIERES

Tél: 05 53 90 70 60 Pédicure-Podologue D.E. Jessica TRONIOU Tél: 06 36 14 58 41 Psychomotricienne: Amélie AFFAGARD Tél: 06 61 03 08 53 Diététicienne : Floriane HADIDI Tél: 05 53 45 40 95 Dentiste: Sébastien SURAY Tél: 05 53 46 29 36 Tél: 05 53 04 50 15 Ambulances Lisloises, Taxi, Pompes Funèbres Vétérinaire Mme BOUDRY (Tocane) Tél: 05 53 90 36 61 Vétérinaire de la Truffe (Ribérac) Tél: 05 53 90 26 90 Véterinaire de Valeuil Tél: 05 53 45 93 34 Pôle enfance/Aide aux personnes âgées/ Portage des repas : Mairie de Tocane

Tél: 05 53 90 61 94

Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCPR Tél : 05 53 90 28 40 Ribérac

Tél : 05 53 90 61 94 Tocane

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM et CMU) Tél : 3646



Rappel : un DAE (défibrillateur) est installé devant la mairie et un deuxième à l'intérieur de la salle des fêtes, en cas de besoin.

ASSISTANCE AUX VICTIMES



Hôpital de Périgueux Tél: 05 53 45 25 25 Tél: 0800 840 800 SIDA Infos service Tél: 05 53 02 11 11 Hôpital privé de Francheville Enfance et partage Tél: 05 62 26 15 55 Centre Anti Poison Tél: 05 56 96 40 80 Tél: 05 53 09 09 49 SOS Violence Tél : 119 Enfance Maltraitée Maltraitance Vie conjugale Tél: 39 19 Drogue Info Service Tél: 0800 23 13 13 SOS Enfants disparus Tél: 116 000 Tabac Info Service Tél: 3989 Croix Rouge Ecoute Tél: 05 53 53 30 74 Tél: 05 44 93 30 74 Fil santé jeunes Planning familial Tél: 05 53 53 11 96

Les Echos du Bullidour



Proverbes du moment :

Quand octobre prend sa fin la Toussaint est au matin Le mois de novembre est malsain il fait tousser dès Toussaint

Quand l'hiver n'est pas pressé
il arrive à la Saint André (le 30 novembre)









Le chat lui aussi participe à octobre rose

Un petit moineau s'invite chez une famille lisloise



La baignade n'est pas que pour l'été! Ces courageuses anglaises nagent même en novembre (eau à 11 degrés)!!



Le food-truck « **Le Petit Poisson** » sur la place des Banquettes les lundis soirs des semaines impaires.

Cette année 2021 aura été bien humide. Les Lislois eurent par le passé, à connaître des inondations assez cruelles dont celle de 1725 qui noya les récoltes, rendant le pain rare. Celle de 1787 fit une victime et voici ce que l'on trouve dans le registre paroissial de 1787: «le vingt huit juin a péri par le déluge du dit jour et trouvé mort le lendemain dans un pré où l'eau l'avait entraîné, Pierre Emeric Rouchaud, fils de Jean Rouchaud, notaire royal, âgé de six ans, enterré en présence de Jean Bourdeillette, de Pierre Fargeot. Non su signé de ce requis. Brossard curé de Lisle» (Sources: Histoire de Lisle de l'abbé Farnier et archives départementales)

Les dates à retenir (à confirmer selon l'état de la situation COVID) :

- Le dimanche12 décembre le marché de Noël
- Le dimanche 9 janvier à 11h00 à la salle des fêtes : cérémonie des voeux du Conseil Municipal
- Le week-end du 12 au 13 février à la salle des fêtes : tournoi de billard
- Le dimanche 20 mars à 12h00 à la salle des fêtes : repas des aînés (les modalités d'inscription seront communiquées plus tard)
- Elections Présidentielles le 10 et le 24 avril
- Elections Législatives le 12 et le 19 juin





La Déchetterie de Tocane

La déchetterie de Tocane se situe à la sortie de Tocane en direction de Ribérac sur la zone d'activités.

01/10 au 30/04

Lundi : Fermée
Mardi : 9h-12h 13h30-17h30
Mercredi : 9h-12h 13h30-17h30
Jeudi : Fermée
Vendredi : Fermée
Samedi : 9h-12h 13h30-17h30
Dimanche : Fermée

01/05 au 30/09

Lundi : Fermée Mardi : 9h-12h 14h-18h Mercredi : 9h-12h 14h-18h Jeudi : Fermée Vendredi : Fermée Samedi : 9h-12h 14h-18h Horaires : Dimanche : Fermée

La dernière admission se fait 10 minutes avant la fermeture

Tél: 05 53 91 61 33





N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de Lisle afin de voter en 2022 pour les élections Présidentielles et Législatives.



Les affiches, ci-dessus, sont trouvées au cimetière, mais le règlement s'applique partout

dans la commune.

Dans la photo à gauche, la 'pelouse' est à un stade que l'on pourra envisager de tondre prochainement au lieu d'utiliser des produits phytosanitaires afin de tuer les herbes dites « mauvaises ».

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES sur la Commune de Lisle					
Po	ur toutes informat	ions complémentaires contacter la CCPR	de RIBERAC au :		
05-53-92-50-49 ou 06-84-75-65-57					
CHAUMETTE	Yasmine	23, Route de Périgueux	05-53-03-33-07		
MULARD	Sylvie	9, Route de Bussac	05-53-02-18-69		
PIRARD	Aurélie	6, Boulevard Marguerite Peyrou	06-79-95-81-40		
PUYPELAT	Virginie	Rue des Bons Voisins, Puymaurin	06-17-47-15-83		
MADIN	Maud	11, Route du Pont	05-53-03-68-20		





<u>Citoyenneté - Brûlage</u>

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017 relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillement

Du 1er Mars au 30 Septembre - Tout brûlage est interdit

Du 1er Octobre à fin Février :

Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillement Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...) **** Soumis à Déclaration en mairie 3 jours avant de faire brûler ****

L'imprimé pour faire la déclaration est disponible en mairie ou sur le site internet de la Préfecture : http://www.dordogne.gouv.fr Votre Parten'air Atmo Nouvelle-Aquitaine : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org



Pensez à composter les feuilles, les tontes de gazon, les épluchures...



Citoyenneté - Nuisances Sonores !!!!

Le bruit dû aux travaux de jardinage ou de bricolage des particuliers est strictement réglementé (horaires différents pour les entreprises). Nous vous rappelons les créneaux autorisés par arrêté Préfectoral* pour ces travaux :

Jours ouvrables (du lundi au vendredi):

Samedi:

Dimanche et jours fériés :

de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30

de 9h à 12h & de 15h à 19h

de 10h à 12h





* <u>Article 20</u> de l'arrêté préfectoral <u>N°</u> <u>PELREG-2015-10-45</u> du 7 octobre 2015 portant réglementation des bruits de voisinage

PHARMACIES DE GARDE SECTEUR BRANTOME 2021



LISLE: Ph Lacombe/Bourdinaud BRANTOME: Ph du vert galant AGONAC: Ph Gruber/Corre MAREUIL: Ph Dubesset

CHÂTEAU L'EVEQUE : Ph Béraud

CHAMPAGNAC DE BELAIR : Ph Benhamou

semaines : 1-7-16-22-29-34-42-45-51 semaines : 2-8-14-20-26-31-38-44-49 semaines : 4-9-13-19-25-32-37-43-50

semaines : 4-9-13-19-23-32-37-43-30 semaines : 6-12-18-24-30-36-40-48-52 semaines : 3-10-17-21-27-33-39-46

semaines : 5-11-15-23-28-35-41-47

Sous réserve de modifications de leur part

Les gardes débutent le vendredi à midi et se terminent vers 9h le vendredi matin suivant. La pharmacie de garde est affichée sur la vitrine de chaque établissement. Vous pouvez également composer le 3237 suivi de votre code postal ou vous rendre sur le site www.3237.fr en suivant les instructions.

La journée Européenne du Patrimoine à Lisle









Château de Bourdeilles avec conférence sur le patrimoine local.







L'Espace de Santé Rural, intervention de l'architecte M. Coq









L'escalier classé au Château Haut





+ MA

Expositions sous la Halle